

Les Infos de Base

mercredi 16 janvier 2008
volume 11, numéro 3
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 3 du 16 janvier 2008. Les modifications apportées par L.Q. 2007, c. 34, 35, 36, 37, 39, 40, 43, 44 et entrées en vigueur au 16 janvier 2008 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 janvier 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 3 du 16 janvier 2008, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 2 du 12 janvier 2008.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 janvier 2008 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 2 du 9 janvier 2008, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 1 du 5 janvier 2008.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec*

Infobase contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 26 du 26 décembre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 décembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 24 novembre 2007.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 24 novembre 2007.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque *Accès Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois*, s'est terminée le 30 septembre.

Le *Dictionnaire du Droit québécois* est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. **R-9.1**, intitulé du chapitre III, aa. 8, 9, 18, 37, 51.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2007, c. 43, aa. 1-3, 5, 10, 12.

Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, L.R.Q., c. **R-9.2**, intitulé du chapitre II, aa. 9.1, 11, 13, 14, 14.1, 15, 16, 27.1, 27.2, 36, 42, 43.3, 46, 107, 130.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2007, c. 43, aa. 14-22, 26 (partie), 30-32, 38, 39 (partie).

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, aa. 2, 3, intitulé du chapitre II du titre I, 14.1, 16, 17, 18, 18.1, 19, 20, 23.1-23.3, 29, 29.3, 36, 36.2, 60, 67, 71, 83, 85, 85.12, 85.16, 92, 93, 114.1, 115.11, 116, 117, 134, 201, 207, 208, 214, 236.3, 236.4, ann. I.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2007, c. 43, aa. 42-52, 55-58, 65-67, 69, 70, 72-74, 77 (partie), 78, 79, 82 (partie), 86-88, 92, 93.

Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. **R-11**, aa. 13, 14, 16, 28.0.1, 28.5.12, 29, 67, 69-72, 83.2, 83.3.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2007, c. 43, aa. 95-97, 99, 102, 103, 108, 109, 111.

Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. **R-12**, aa. 52, 58, 61, 66.3, 69, 89.2, 89.3-89.6, 99.16, 99.17.7, 119.2, 119.3, 119.4.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2007, c. 43, aa. 112-114, 116, 118, 122-124, 127, 130.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, aa. 2, intitulé du chapitre II, 25.1, 26, 28, 30, 31, 32, 37.1-37.3, 41,

43.2, 52, 144, 159, 160, 162, 408, ann. I, II.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2007, c. 43, aa. 131-139, 141, 142, 154 (partie), 155, 156, 162-164.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les conditions de reconnaissance d'un fabricant de médicaments et d'un grossiste en médicaments, [R.R.Q., c. **A-29.01**, r. 1.1], ann. I, II.

Règlement modifiant le Règlement sur les conditions de reconnaissance d'un fabricant de médicaments et d'un grossiste en médicaments, A.M. 2008-001 du 08-01-08, (2008) 140 G.O. 2, 182, aa. 1, 2.

Politique concernant la parité entre les femmes et les hommes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, [R.R.Q., c. **G-1.02**, D. 1140-2007 du 19-12-07, (2008) 140 G.O. 2, 332], nouveau.

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01], aa. 94, 148, 150, ann. I, VIII.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CCQ-073685 du 05-12-07, (2008) 140 G.O. 2, 195, aa. 1-4, 6.

Règlement sur la taxe de vente du Québec, [R.R.Q., c. **T-0.1**, r. 1], aa. 388.4R1-388.4R3, ann. II.1.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la taxe de vente du Québec, D. 1162-2007 du 19-12-07, (2008) 140 G.O. 2, 171, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.